

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2021 A 19H00

PRESENTS : AUBERTIN Erika, BEGIN Damien, BIANCONE Gilles, BRUGIERE Corinne, ECOFFET Florian, FERRAND Rachel, GOBEROT Jean-Michel, JURET Jean-Sébastien, LATOUCHE Perrine, LAZZARONI Marie-Laure, LEGELEY Marielle, ROUSSEAU Anne, SALIGNON Etienne, ROBERT Marc, SCRIBOT Daniel.

Séance du Conseil Municipal ouverte à 19h05.

Le secrétaire de séance est Jean-Sébastien JURET.

Approbation du compte-rendu du 6 août 2021

Accepté à l'unanimité

1. Délibération : demande aide au Conseil Départemental programme soutien voirie et amendes de police

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de création d'un parking rue Basse pour un montant de 13 440,00 €
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à projet voirie et de l'Appel à projet répartition du produit des Amendes de Police (AP),
- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- certifie que les travaux portent sur une voie communale ou une route départementale
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,
- définit le plan de financement suivant

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| APPEL A PROJET VOIRIE | soit 50 % = 6 720 euros |
| AMENDES DE POLICE | soit 20 % = 2 688 euros |
| Autofinancement du maître d'ouvrage | soit 30 % = 4 032 euros |

2. Travaux église

Le devis pour résoudre les problèmes d'humidité par remonté capillaire dans les murs de l'église, s'élève à 21000 € (hors terrassement). Une demande de subvention va être réalisée pour prendre en charge 40% des travaux.

La commune doit voir également avec les compagnons bâtisseurs pour une demande de subvention.

L'entreprise Nolot a effectué les travaux nécessaires à l'éclairage de la façade de l'église.

3. BAFU – étude de sol terrain lotissement par GEOTEC

La perméabilité du sol est modérée, il faudra dimensionner une noue paysagère en conséquence pour l'infiltration des eaux pluviales des futures voiries.

La voirie du lotissement se fera contre les maisons existantes.

4. ACE BTP : projet bâtiment école-mairie-bibliothèque-crèche

La commune envisage un bâtiment d'une surface de 450 m²

Il sera composé :

- d'une partie mairie/bibliothèque de 157 m²
- de deux salles de classe de 60 m²
- d'une salle de 75 m²
- Sanitaires
- micro crèche de 130 m² à la charge de la COVATI

Le coût estimatif de ce projet s'élève à 1 500 000 € TTC compris les honoraires des M.O.E.

5. Présentation du site internet de la commune

La présentation sera faite à la prochaine réunion du conseil

6. Demande d'acquisition d'une parcelle par M & Mme LEMPEREUR

Une partie de La parcelle ZV 585 (345 m2) ne sera pas vendue, mais proposée en location à M et Mme LEMPEREUR afin qu'ils puissent faire une réserve préservant la biodiversité.

7. Finances : point budget 2021

fin septembre 2021, la commune a dépensé 142 000 € soit 40% du budget prévisionnel.

8. Questions diverses et tour de table

- Des devis vont être demandés par le syndicat des eaux pour l'installation d'une borne incendie Chemin de Diénay
- La commune décide de reproposez la salle polyvalente à la location dans les mêmes conditions : seulement aux habitants de Chaignay et en facturant l'électricité.
- Le conseil rappelle que la COVATI met en place un achat groupé d'électricité /GAZ. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 novembre.
- La distribution des affouages se fera le 15 octobre
- 253 m3 de hêtre ont été vendus à hauteur de 40 € le m3
- Suite à la dernière réunion avec Villecomte, la hauteur des éoliennes passera de 230 à 200 m de hauteur, les loyers à percevoir par la commune restent inchangés.
- Le conseil adopte de réduire la vitesse à 30 km/H sur les voies communales
- Le repas des aînés aura lieu le 11 novembre, à la suite de la cérémonie au monument aux morts. La commune fera le nécessaire pour porter un colis aux personnes désireuses de venir mais dans l'incapacité de se déplacer.
- Une étude de sol et un relevé topographique vont être effectués pour solutionner l'écoulement des eaux pluviales en rue Neuve.
- Le conseil municipal des jeunes souhaite travailler sur la création d'une aire de jeux pour les enfants.
- Demande de devis pour la réalisation d'un colombarium au cimetière.
- Il faut d'ores et déjà travailler sur le futur « Petit Casnédois » à distribuer en janvier.

La séance est levée à 23 h 00 mn

| |
|--|
| Prochain conseil le 21/10/2021 à 19H00 à la salle polyvalente |
|--|